

### MAIRIE D'ALBON

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2023**

#### LISTE DES DELIBERATIONS

# <u>Délibération 51 / 2023 : Intempéries du 18 septembre 2023 : Demande de subventions</u> auprès de l'Etat et du <u>Département de la Drôme (annule et remplace)</u>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le montant estimatif des travaux fixé à 252 143,35 € HT,
- de solliciter une subvention auprès de la Préfecture de la Drôme au titre de la DSEC et/ou de la DETR.
- de solliciter une subvention auprès du Département de la Drôme,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 06/11/2023.

## Délibération 52 / 2023 : Budget Principal : décision modificative n°5

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## <u>Délibération 53 / 2023 : Attribution d'une subvention aux MFR de St ANDRE LE GAZ et de BOURGOIN-JAILLIEU</u>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De verser une subvention d'un montant 50 euros à la MFR de SAINT ANDRE LE GAZ pour la scolarisation d'une élève albonnaise,
- De verser une subvention d'un montant 50 euros à la MFR MOZAS CFA de BOURGOIN-JALLIEU pour la scolarisation d'un élève albonnais,
  - De prélever cette somme sur les crédits inscrits au budget 2023.

Le Maire, Philippe BECHERAS